

Schoelcher, le 13 juin 2019



Le Recteur de l'académie de Martinique  
Chancelier de l'université  
Directeur académique des services de  
l'Éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Proviseurs de  
lycée polyvalent  
Mesdames et Messieurs les Proviseurs de  
lycée professionnel  
Mesdames et Messieurs les IEN ET/EG

Recteur  
Chancelier de l'Université  
Directeur académique des  
services  
de l'Éducation nationale

Dossier suivi par  
Daniel VICTOR  
Doyen des IEN ET/EG

Téléphone  
05.96.59.99.51

Mel  
ce.ieneteg@ac-martinique.fr

Les hauts de Terreville  
97279 Schoelcher  
Cédex

## Mise en place du nouveau module de culture générale adaptée dans les classes de secondes bac pro

**Objet** : principe et modalité du nouveau module Culture Générale Adaptée (« CGA »)

**Entrée en application** : Déploiement dès le premier trimestre de l'année scolaire 2019-2020

**Évaluation du dispositif** : Fin du troisième trimestre

### 1. Présentation du module « CGA »

Le lycée professionnel a vocation à être, pour les élèves, un tremplin vers une insertion immédiate dans la vie active ou vers des poursuites d'études réussies et, en tout état de cause, vers l'acquisition de compétences et de qualifications tout au long la vie. Cela passe par la transmission des connaissances professionnelles de pointe, d'une culture générale solide et de savoir-être de haute tenue.

### La Culture générale, la compétence professionnelle par excellence

**La culture générale** n'est pas seulement un simple amas de connaissances. Elle constitue la colonne vertébrale de la réflexion et demeure une **compétence professionnelle par excellence**.

### Trois raisons président à cette situation :

#### La culture générale, comme socle de notre cadre de pensée

En premier lieu, **la culture générale** est, depuis l'enseignement élémentaire et les années collèges par l'acquisition des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, la base de notre **cadre de pensées**. Elle façonne nos analyses et nos interprétations. Elle les met en perspective. C'est une méthode de raisonnement. Elle permet d'établir des connexions, d'aller puiser des informations dans certains espaces pour les intégrer à d'autres domaines. **La culture générale** est un vrai moteur d'aide à la décision car elle participe à décrypter l'environnement. Nous devons donc amener nos élèves à **consolider** et à élargir ce socle.

#### La culture générale, comme moteur de la compétence relationnelle

En second lieu, **la culture générale** reste, à ce jour, un déclencheur efficace de la **compétence relationnelle**. Autrement dit, elle stimule la communication et l'échange avec un client ou un usager. Elle peut servir de base à **l'expression orale libre** (EOL) telle que l'envisage le dispositif expérimental académique.

### **La culture générale, pour développer la curiosité**

Enfin, la **culture générale** est le moyen de développer une autre compétence clé : la **curiosité**. Elle produit un effet de catalyse ou de stimulation qui amène le lycéen à enclencher sa propre dynamique de production. Autrement dit, le **savoir** stimule le savoir. En effet, plus on sait, moins on en sait et plus on a envie de savoir. Plus on apprend, plus on découvre l'immensité des connaissances. Loin de refréner les ardeurs, la **culture générale** crée de la gourmandise intellectuelle. Il faut donc éveiller la **curiosité** de nos élèves.

### **2. Objectifs pédagogiques**

Il s'agit d'amener l'élève à développer son esprit critique et sa capacité à **argumenter** (faire analyser et interpréter) en se basant sur une **culture générale** adaptée à l'univers professionnel de l'élève.

### **3. Organisation du CGA**

Outre ce qui est déjà développé dans les enseignements professionnels et généraux, ce dispositif de culture générale adaptée sera mis en place en seconde bac pro.

Les élèves bénéficient d'un volet de 90h pour l'**AP** et la **consolidation**.

Deux heures sont dédiées à la consolidation des acquis des élèves en fonction de leurs besoins à l'issue du test de positionnement (maths et français).

Une heure dédiée à l'accompagnement personnalisé qui pourra servir de base à un enseignement **de culture générale renforcée** (adaptée aux spécialités choisies par l'élève).

**Il est important que toutes les disciplines soient concernées.**

Ce module ne donne lieu à aucune évaluation chiffrée. On pourra faire prendre conscience à l'élève des progrès sur l'année.

En première et terminale, le module CGA pourra être pérennisé en prenant appui sur le Chef d'œuvre.

### **4. Bilan – Évaluation**

Pour mettre en œuvre ce dispositif, les équipes pédagogiques bénéficieront de l'accompagnement des chefs d'établissement et des inspecteurs de l'éducation nationale. En fin d'année scolaire, un bilan pédagogique et qualitatif de ce dispositif de renforcement permettra d'en apprécier l'intérêt et l'atteinte des objectifs conceptuels. Les inspecteurs référents des établissements concernés accompagneront les équipes dans la conception et la réalisation de ces évaluations.

Je sais pouvoir compter sur votre pleine collaboration pour mettre en œuvre ce dispositif dont vous aurez mesuré toute l'importance pour nos élèves dans notre académie.

